



# EMPLOYEUR

## DÉCOUVREZ NOS SERVICES DÉDIÉS À LA GESTION DE VOTRE PERSONNEL À DES TARIFS EXCLUSIFS!

### SERVICE PAIE \*

De l'embauche au départ de vos salariés, notre service se charge de toutes les démarches pour vous : bulletins de paie, arrêts de travail, charges sociales...

Tout cela pour un tarif à partir de 16,50 €/mois.



**SYNDICAT  
PROFESSIONNEL  
REPRÉSENTATIF,  
INTERVENANT DANS LES  
NÉGOCIATIONS DE  
SALAIRES  
ET LA RÉVISION DE LA  
CONVENTION  
COLLECTIVE NATIONALE  
DU BÂTIMENT.  
QUI MIEUX QUE LA  
CAPEB POUR VOUS  
ACCOMPAGNER, AU  
QUOTIDIEN, DANS LA  
GESTION DE VOTRE  
PERSONNEL !**

### SERVICE RECRUTEMENT

Vous recrutez !

Nous vous accompagnons dans la rédaction des profils de poste, la sélection des candidats et vous conseillons sur les aides à l'embauche.

(inclus dans l'adhésion)

### SERVICE JURIDIQUE \*

Soyez serein sur les questions juridiques et réglementaires, reposez vous sur un spécialiste du bâtiment pour respecter la loi. Minimiser les risques liés à une législation en perpétuelle évolution. Bénéficiez d'une expertise reconnue et d'une veille juridique.



Services

\* VOIR DÉTAIL AU DOS

**NOS PRESTATIONS  
RÉSERVÉES À NOS  
ADHÉRENTS**

**TARIF DU SERVICE PAIE :**

**Par mois et par salarié (HT)**

- 1 salarié - 19,90 €
- ✓ 2 à 4 salariés - 18,70 €
- ✓ 5 à 10 salariés - 17,50 €
- ✓ 11 salariés et plus - 16,50 €

**A l'ouverture du dossier (HT)**

- 1 salarié - 80 €
- ✓ 2 à 4 salariés - 150 €
- ✓ 5 à 10 salariés - 230 €
- ✓ 11 salariés et plus - 300 €

**LES PRESTATIONS COMPRISES :**

- ✓ Les bulletins de paie.
- ✓ Les déclarations sociales (DSN, bordereaux de cotisations).
- ✓ Les signalements (DSN) en cas d'arrêt de travail, fin de contrat...
- ✓ Les formalités liées à l'embauche (DPAE, affiliation aux caisses...).
- ✓ Les formalités liées à la sortie du salarié (solde de tout compte, attestation pôle emploi...).
- ✓ Les relations avec les organismes sociaux.
- ✓ Coffre fort électronique et portail employeur,

**SERVICE  
PAIE**



**SERVICE  
JURIDIQUE**



**PRESTATIONS DU SERVICE JURIDIQUE (INCLUS DANS L'ADHÉSION) :**

- ✓ Conseil en droit social et actes juridiques courants illimités (dont contrat de travail).

**RÉDACTION D'ACTES JURIDIQUES À TARIFS PRÉFÉRENTIELS (SUR DEVIS) :**

- ✓ Contrat de travail spécifique.
- ✓ Procédure de rupture de contrat de travail.
- ✓ Règlement intérieur.
- ✓ Note de services.
- ✓ Accord d'entreprise.
- ✓ Election CSE.

**VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER DE CES SERVICES  
CONTACTEZ NOUS AU 04 99 77 22 80 – [accueil@capeb-herault.fr](mailto:accueil@capeb-herault.fr)**